



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Raccordement

Question écrite n° 40717

Texte de la question

France Telecom a jusqu'a present installe le telephone dans les refuges gardes de montagne. L'installation au refuge d'En Beys en Ariège remonte a plus d'une dizaine d'annees. Aujourd'hui, les memes services refusent d'installer le telephone au refuge garde des Besines et de proceder aux reparations necessaires au refuge d'En Beys, ce qui est difficilement comprehensible, quand on sait que France Telecom a une mission de service public. Les zones de montagne font partie du territoire francais et ont de ce fait le meme droit au service public, particulierement les refuges gardes qui jouent un role de premier secours et d'information lors des accidents en montagne. M. Augustin Bonrepaux souhaite connaitre la position de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications et quelle mesure il entend adopter pour que les refuges de montagne puissent etre convenablement desservis.

Texte de la réponse

La question posee evoque deux cas qui se revelent tout a fait differents. Concernant le refuge d'En Beys, il s'agissait de relever un derangement, signale au service competent de France Telecom le 5 juin. Il est apparu necessaire, a l'examen, de substituer a une alimentation par piles, devenue deficiente, une installation avec panneaux solaires. Il a fallu concretement acheter celle-ci puis la faire déposer par un helicoptere loue a une societe privee. La liaison a ete retablie le 12 juin. Meme si le delai peut paraître excessif, France Telecom n'a jamais refuse de proceder aux reparations necessaires. Concernant le refuge des Besines, il s'agit bien d'une demande de raccordement non satisfaite. Le probleme se revele technique, la seule solution satisfaisante est une solution hertzienne a deux bonds ; sous reserve d'etre autorise a utiliser la bande des 150 Mhz, cette solution revient a plus de 200 000 francs (TTC) a la charge du client. D'autres solutions existent, mais elles mettent en oeuvre des materiels non fournis par France Telecom. Deux propositions ont ete effectuees aupres du president du district d'Ax-les-Thermes, le 7 fevrier dernier : la premiere consiste en une liaison radio privee point a point, entre le refuge et un emplacement a Lhospitalet a determiner par le client ; cette liaison serait donc alors connectee au reseau commute, a condition de l'equiper d'une base interface agreee ; la seconde, en une valise satellite permettant l'etablissement de communications depart et arrivee. Ces deux solutions ont des prix se situant entre 30 000 et 60 000 francs, donc nettement moins cheres que la solution hertzienne a deux bandes. Le president du district du canton n'a, pour l'instant, pas repondu a cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Bonrepaux Augustin](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40717

Rubrique : Telephone

Ministère interrogé : industrie, poste et telecommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et telecommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juillet 1996, page 3613

Réponse publiée le : 9 septembre 1996, page 4842